

Visa visiteur – VLS-TS

Les documents sont présentés en 2 exemplaires : 1 original + 1 copie.

- Deux formulaires de demande de visa de long séjour dûment complétés en français ou en anglais et signé
- Deux photographies d'identité récentes
- Formulaire OFII dûment complété (original + copie)
- Passeport + Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + Photocopie de toutes les pages et mentions du hukou
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie
- pour les enfants mineurs :
 - acte de naissance notarié et légalisé par le Ministère chinois des Affaires Etrangères,
 - autorisation parentale (sous forme d'acte notarié et légalisé par le Ministère chinois des Affaires Etrangères,
 - copie des pièces d'identité des parents,
 - certificat scolaire
 - + traductions en français ou en anglais + copies
- lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles le visa est demandé ainsi que les conditions du long séjour projeté en France (durée, ressources, conditions de logement, existence d'un lien familial ou privé en France, couverture médicale)
+ traductions en français ou en anglais + copies
- Engagement de n'exercer aucune activité professionnelle salariée soumise à autorisation de travail (attestation sur l'honneur) + copie
- justificatifs de l'hébergement + copies
 - copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant
 - lettre d'attestation de l'hébergeant,
 - et copie d'un titre de propriété à son nom
 - ou contrat de location
- justificatifs de ressources financières régulières et suffisantes pour la durée du séjour + copies :
 - carte bancaire internationale avec relevé de compte à l'appui,
 - copie de compte d'épargne
 - ou lettre de prise en charge par une personne résidant en France avec des documents prouvant son niveau de ressources tels que dernier avis d'imposition, 3 derniers bulletins de salaire, revenus immobiliers
- Si le demandeur de visa souhaite séjourner en France moins de 12 mois, copie de la réservation du billet d'avion aller-retour. Sinon (séjour de plus d'un an envisagé), copie de la réservation du billet d'avion aller simple
- assurance médicale internationale soins/rapatriement valide durant la validité du visa + copie